



Noix



N°14
18/08/2017



Animateur filière

Sandra CHATUFAUD
FREDON Limousin
sandra.chatufaud@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Grand Sud-Ouest
Noix N°14 du 18/08/2017 »*



Bulletin disponible sur les sites :
bsv.na.chambagri.fr ; www.mp.chambagri.fr www.fredon-limousin.fr

et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
[Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

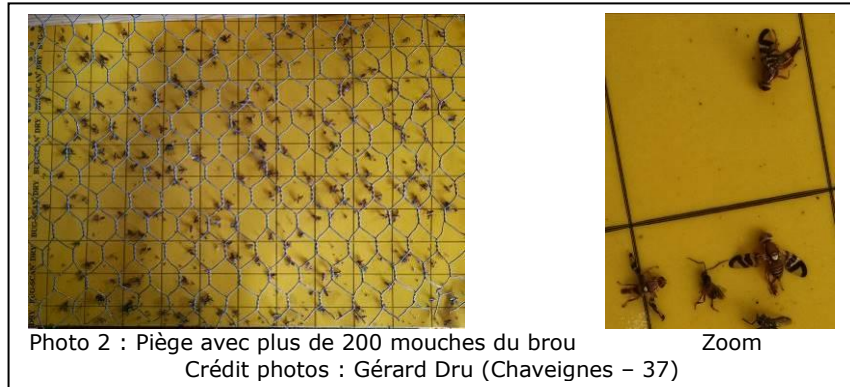
- **Mouche du brou : Risque élevé en cours.** Les captures sont observées depuis le 28 juin et sont encore à un niveau élevé. **Observer régulièrement les pièges**, plaques jaunes engluées.
- **Carpocapse :** Fin du 2nd vol ou proche de l'être selon les secteurs. **En secteurs précoces**, un 3^{ème} vol serait en cours. **En secteurs tardifs**, la période de risque des pontes est terminée et celle des éclosions devrait se poursuivre jusqu'au 19 août.

Ravageurs

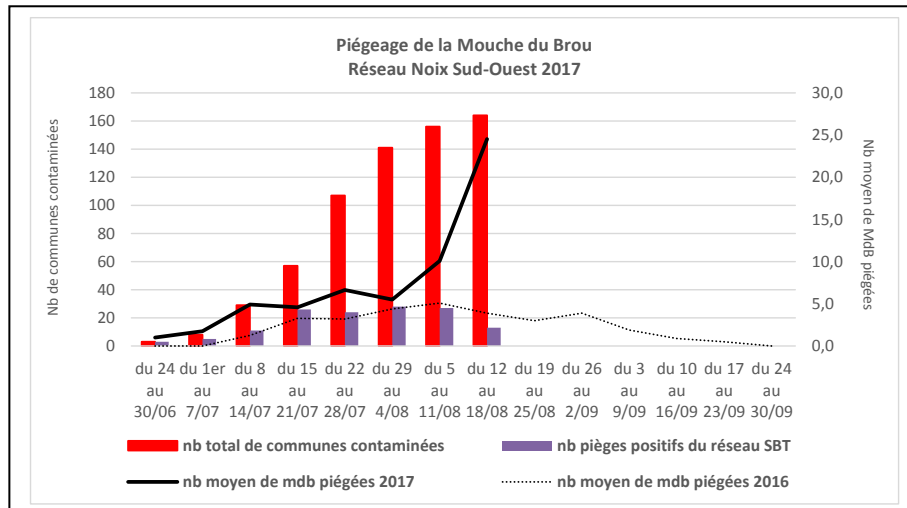
• Mouche du brou (*Rhagoletis completa*)

Observations du réseau

La présence de larves de mouche du brou dans les fruits a été constatée dans des vergers en secteurs précoces (Photo 1)



D'après les retours des relevés de piégeages, la courbe montre une forte hausse des captures (graphique ci-dessous) allant parfois jusqu'à plus de 400 mouches du brou sur le recto-verso d'une plaque jaune engluée (Photo 2)



Selon les observations communiquées par des producteurs volontaires pour observer chaque semaine leur(s) piège(s) et par le groupe technique noix du sud-ouest, on remarque une extension de la zone de contamination. Au 16 août, on note dans 166 communes (voir tableau page suivante) avec la présence de la mouche du brou dont :

- ✚ 125 communes sont de nouveau contaminées
- ✚ **41 communes sont contaminées pour la 1^{ère} fois**

Le réseau de piégeage mis en place permet également de repérer **des zones encore indemnes** (voir carte page 5) telles que :

- En Corrèze : Sadroc,
- En Dordogne : Badefols d'Ans, Eyzerac, Lanouaille, Limeyrat, Nailhac, Pazayac, St Sulpice d'Excideuil, Valeuil,
- Dans le Lot : Carennac, Rocamadour, Vayrac

Dordogne (24)

Commune	année	Commune	année	Commune	année
Agonac	2017	Doissat	2012	St Avit Sénieur	2017
Alles sur Dordogne	2012	Domme	2015	St Crépin et Carluçet	2015
Beaumont du Périgord	2015	Dussac	2017	Ste Croix	2012
Belves	2014	Eymet	2016	Ste Foy de Belvès	2017
Berbiguières	2015	Fossemagne	2015	St Geniès	2015
Besse	2014	Gout Rossignol	2017	Ste Innocence	2014
La Boissière d'Ans	2016	Grand Brassac	2015	St Laurent La Vallée	2015
Le Bugue	2016	Lalinde	2012	St Léon sur Vézère	2017
Le Buisson de Cadouin	2015	Lamothe Montravel	2013	St Martial de Nabirat	2017
Campagnac lès Quercy	2012	Limeuil	2016	St Martin de Ribérac	2017
Campagne	2016	Lisle	2015	St Méard de Drône	2017
Carlux	2016	Lusignac	2016	Ste Mondane	2014
Carsac Aillac	2016	Marnac	2016	St Pantaly d'Excideuil	2015
Castelnaud la Chapelle	2016	Montignac	2016	St Pierre de Chignac	2015
Castels	2015	Nabirat	2013	St Pompont	2017
Cazoulès	2017	Port Ste Foy et Ponchapt	2015	St Seurin de Prats	2012
Cénac et St Julien	2012	Prats de Carlux	2016	St Vincent de Cosse	2016
Chapdeuil	2017	Prats du Périgord	2011	Salignac Eyvigues	2016
Chavagnac	2017	Proissans	2013	Sarlat la Canéda	2015
Conne de Labarde	2016	Ribagnac	2015	Sorges	2015
Cognac sur l'Isle	2017	Ribérac	2013	Terrasson Lavilledieu	2016
Coulaures	2015	La Roque Gageac	2016	Valojoux	2017
Coux et Bigaroque	2012	St Aubin de Nabirat	2013	Vitrac	2015

Gironde (33)

Barie	2014	Gensac	2015	Margueron	2015
Bassane	2014	Gironde sur Dropt	2017	Pondaurat	2013
Castets en Dorthe	2017	Lados	2017	Pessac sur Dordogne	2012
Cénac	2017	Landerrouet sur Segure	2014	Ste Terre	2017
Floudes	2013				

Lot-Et-Garonne (47)

Agme	2013	Gontaud de Nogaret	2013	Penne d'Agenais	2010
Allez et Cazeneuve	2017	Hautefage la Tour	2011	St Etienne de Fougères	2011
Auradou	2010	Hautes Vignes	2014	St Léon	2012
Beugas	2017	Labretonie	2013	St Maurin	2011
Brax	2010	Lédat	2011	Ste Livrade sur Lot	2011
Cancon	2013	Monflanquin	2014	Le Temple sur Lot	2012
Casseneuil	2017	Montagnac sur Lède	2017	Vares	2014
Ferrensac	2013	Moulinet	2017	Villeneuve sur Lot	2012

Charente (16)

Barbezieux St Hilaire	2016	Etriac	2016	Pillac	2015
Bardenac	2016	Jarnac	2017	St Amant de Montmoreau	2016
Barret	2017	Lamerac	2016	St Aulais La Chapelle	2017
Brie sous Chalais	2012	Mainzac	2017	St Martial	2015
Chalais	2017	Marillac Le Franc	2017	Salles Lavalette	2013
Challignac	2017	Nonac	2016		

Charente-Maritime (17)

Jarnac Champagne	2017
-------------------------	-------------

Deux-Sèvres (79)

L'Absie	2017
St Pompain	2017

Vienne (86)

Availles en Chatellerault	2017
----------------------------------	-------------

Corrèze (19)					
Altiliac	2016	Liourdres	2016		
Ayen	2017	St Robert	2017		
Lot (46)					
Albas	2011	Luzech	2011	Payrac	2016
Anglars-Juillac	2010	Martel	2014	Pinsac	2016
Le Boulvé	2013	Masclat	2016	Puybrun	2014
Creyse	2014	Merçuès	2013	Le Roc	2015
Douelle	2010	Meyronne	2015	St Denis les Martel	2014
Floirac	2016	Montbrun	2016	St Sozy	2017
Lacave	2015	Montvalent	2015	Tauriac	2015
Aude (11)		Gers (32)		Tarn (81)	
Mireval de Lauragais	2009	Eauze	2011	Fauch	2010
Villesisclé	2009	Pessoulens	2010		
Aveyron (12)				Tarn-Et-Garonne (82)	
Valady	2017			Sauveterre	2014
				Vazerac	2010
Indre-Et-Loire (37)		Sarthe (82)			
Chaveignes	2017	La Chapelle aux Choux	2017		
		St Germain d'Arce	2017		

Seuils indicatifs de risque

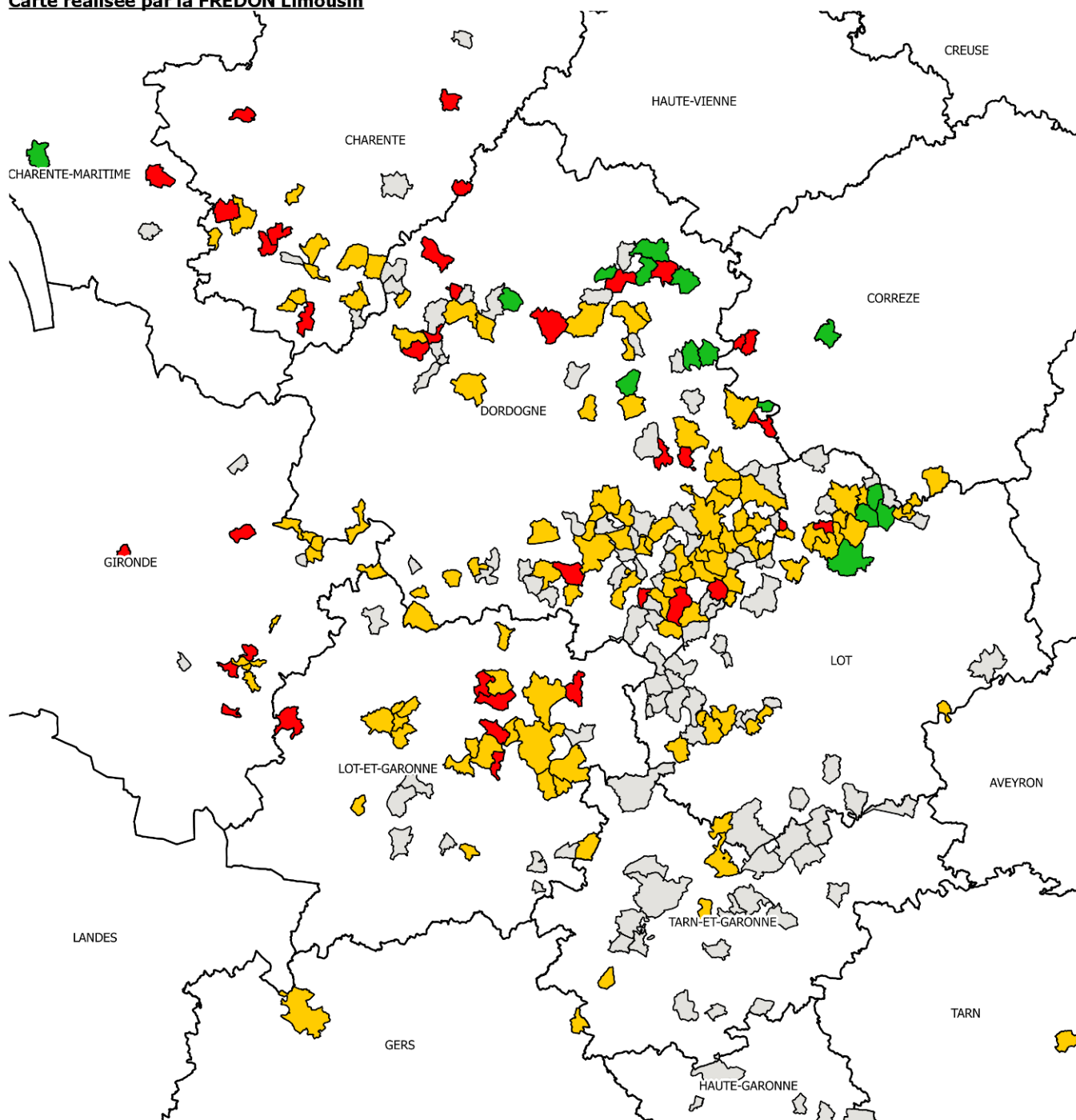
- + Parcelle déjà contaminée : première capture ;
- + Parcelle non contaminée à ce jour : 3 relevés positifs successifs sur le piège.

Evaluation du risque : Risque élevé en cours.

La surveillance des pièges est actuellement importante afin de gérer au mieux la présence de ce ravageur.

Piégeages mouche du brou Réseau du Sud-Ouest 2017

Carte réalisée par la FREDON Limousin



Légende - Réseau

- nouvelles_communes_2017
- communes_positives_2017
- communes_négatives_2017

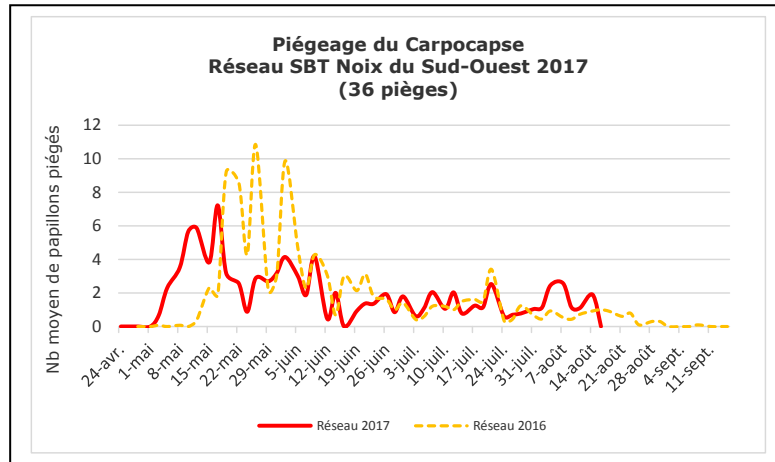
Légende - Hors Réseau

- historique des communes contaminées entre 2009 et 2016

• Carpacse (*Cydia pomonella*)

Observations du réseau

Les données du réseau de piégeage montrent une hausse des captures de début août à mi-août. Ce pic peut s'expliquer par la fin des émergences de la 2nde génération en secteurs tardifs et par des émergences de la 3^{ème} génération en secteurs précoces (Sud Dordogne, Lot, Tar, Tarn-et-Garonne, ...)



Données du modèle

Au 18 août, selon les secteurs 97 à 100 % des papillons auraient émergé, 94 à 99 % des pontes et 81 à 95 % des éclosions issues de la 2nde génération sont survenues.

Selon le modèle, un 3^{ème} vol partiel (25 % d'un vol) serait en cours en secteurs précoces.

Evaluation du risque

Les périodes à risque élevé de la seconde génération sont terminées. Le risque s'achève pour les parcelles à populations moyennes à faibles. Pour les parcelles à forte population, le risque concernant les éclosions devrait durer jusqu'à début septembre.

Vis-à-vis de la troisième génération, le risque sera présent notamment en secteurs précoces, et tout particulièrement dans les parcelles avec dégâts.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Noix sont les suivantes : FREDON Limousin, les Chambres d'Agriculture de la Corrèze, de la Dordogne et du Lot, la station expérimentale de Creysse, les coopératives PERLIM Noix / COOPCERNO / PROMONOIX / LA PERIGOURDINE / CAPEL / SOVECOPE / VAL CAUSSE / UNICOQUE / ECOLIM